

## **Réunion de M. Ministre et M. Ross 28.09.13**

Après avoir remercié Monsieur le Ministre d'avoir convenir cette réunion, Monsieur Ross a indiqué qu'après un été calme et vu qu'il n'y avait pas d'interlocuteurs algériens, il est temps de reprendre les processus politique, surtout que sa nouvelle méthodologie attend à être appliquée.

A cet égard, les points suivant ont été évoqué :

### **I. M. Ross :**

#### **1. Prochaine visite de M. Ross dans la région :**

- M. Ross a rencontré les autres parties qui ont donné leurs accords pour sa prochaine visite, prévue du 6 au 24 octobre ;
- Il a l'intention de faire le trajet classique entre les parties et les pays voisins ;
- L'étape qui s'ajoute au trajet habituel est celle de Tunis et ce, pour que M. Ross puisse participer à la réunion des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général dans le monde arabe, organisée dans ce pays ;
- M. Ross a fait part de son intention de visiter Smara en plus de Laâyoune ;
- L'objectif de cette visite est de commencer les consultations bilatérales visant la recherche d'un compromis pour une solution mutuellement acceptable ;
- Le constat à faire est que depuis la présentation des propositions des deux parties en 2007, et depuis le début des réunions informelles de face à face, rien n'a été réalisé ;
- A l'heure actuelle, l'approche de réunions informelles ne donnera pas de résultat, vu que chacune des parties ne défend que ses propres idées;
- Il vaut mieux prendre des contacts bilatérales et discrètes avec chacune des parties, afin de créer une ambiance de souplesse et d'innovation;
- M. Ross a dit avoir besoin de parler et discuter franchement et directement avec chacune des parties, tout en gardant les idées proposées sur la table ;
- Il est temps de chercher des éléments de compromis sur lesquels on peut bâtir quelque chose de sérieux;
- Il va saisir l'offre des espagnol, qui mettent à sa disposition un avion spécial, pour essayer de faire des navettes entre les parties;
- Il a exprimé ses remerciement aux autorités marocaines pour l'accord concernant sa prochaine visite;
- Il a souligné, qu'afin de réussir sa nouvelle méthodologie, dans le cadre de la diplomatie des navettes, ses visites doivent être discrètes (pas de communiqués ni déclarations à la presse).

#### **2. Droits de l'Homme :**

- M. Ross a indiqué qu'il ne s'active pas sur le dossier des droits de l'Homme comme cela ne fait pas partie de son mandat;
- Cependant, il a fait part que lors du prochain briefing du Conseil, la question des droits de l'Homme sera sans doute évoquée de nouveau ;

- Il a souligné qu'il était surpris par l'initiative de Mme Suzan Rice, et que la présentation de son projet de résolution était un drame imprévu.

### **3. La rencontre avec Mme Zuma :**

- M. Ross a indiqué qu'après que M. Taib Fassi Fehri ait fait part au SG des préoccupations du Maroc, quant à l'implication de l'Union africaine dans le dossier du Sahara, M. Feltman lui a demandé d'essayer d'amorcer cette question en proposant de rencontrer Mme Zuma à New York ;
- M. Ross a indiqué que lors de sa rencontre avec Mme Zuma, cette dernière n'était pas agressive, mais elle lui a relancé, avec insistance, son invitation de visiter Addis-Abeba ;
- Il a souligné que Mme Zuma a rappelé que l'Union Africaine avait un rôle à jouer et était très active pendant le temps de M. Baker (chose que M. Ross affirme) et que la question du Sahara figure parmi les dossiers non encore résolus dans le continent africain;
- Concernant l'invitation de Mme Zuma, M. Ross a indiqué lui avoir dit, qu'il a du travail pour le moment ;
- Il a souligné qu'il est difficile de dire non directement à Mme Zuma, vu que le Secrétaire général aura besoin de la coopération de l'UA sur d'autres questions, donc il a préféré la laisser dans l'ambiguïté et ne pas répondre.

### **4. Relations entre Maroc et Algérie :**

- Ross a indiqué que, lors de la rencontre du SG avec M. Laamamra, ce dernier n'a pas soulevé la question de l'invitation de Mme Zuma ni le rôle de l'Union africaine dans la question du Sahara ;
- D'après M. Ross, l'état d'esprit de M. Laamamara est de renforcer les relations bilatérales entre le Maroc et l'Algérie ainsi qu'entre les membres de l'UMA, tout en soulignant que la position de l'Algérie sur la question du Sahara est inchangée (Le peuple du Sahara occidental doit avoir la possibilité de se prononcer sur son avenir) ;
- M. Ross a souligné que M. Laamamra est une personne très active qui pourrait agir si elle a le feu vert, contrairement à m. Medelci qui était « cool » ;
- Il faut baisser le temps de la part de la presse des deux côtés, et éviter de faire des déclarations officielles hostiles.

## **II. M. le Ministre :**

- M. Ross sera le bienvenu, et Sa Majesté le Roi, Que Dieu l'assiste, est d'accord sur le principe de la prochaine visite de M. Ross ainsi que sur ses modalités (choix des dates et des interlocuteurs par M. Ross);
- Concernant l'audience Royale, elle dépendra du programme et de la disponibilité de Sa Majesté ;
- Le Maroc réitère son engagement de bonne foi et de bonne volonté pour aider M. Ross à réussir sa mission de recherche d'une solution politique mutuellement acceptable ;
- La question des droits de l'Homme est marginale dans le processus politique, vu qu'il y a d'autres organismes qui ne s'occupent que de ça (HCR, CDH, Procédures spéciales) ;

- M. Ross doit être neutre et ne doit pas inclure la question des droits de l'Homme dans le processus politique;
- D'autre part, le Maroc fait beaucoup d'efforts et a fait des progrès dans le domaine des droits de l'Homme;
- M. Le Ministre a souligné l'urgence de régler le différend sur le Sahara, en l'inscrivant dans le contexte régionale actuel menacé par le terrorisme et le manque de sécurité ;
- Le Maroc avait toujours opté pour une approche sahélo-maghrébine inclusive ; malgré le fait que l'Algérie ait toujours essayé d'écarter le Maroc de toute initiative régionale ;
- Le Maroc est un état des droits de l'Homme, par conséquent on respecte la liberté d'expression et on ne peut pas contrôler la presse au Maroc, cependant il n'a jamais eu de déclarations officielles hostiles à l'Algérie ;
- On espère que l'intention de M. Laamamra est bonne et que ce qu'il a communiqué au SG concernant l'approche de bonne relations entre les deux pays, est véridique et sincère ;
- Le dossier du Sahara est une question de souveraineté nationale et le Maroc a des lignes rouges qu'il ne faut pas dépasser.